

Jean-Pierre Sueur, premier de la classe !

C'est une enquête très fouillée qu'a voulu réaliser le magazine Lyon Capitale en s'attaquant au classement des 343 sénateurs français. Car le Palais du Luxembourg est un monde difficile à apprécier et sans feuilles de présence... il a donc fallu que les journalistes épluchent ici et là les documents existants pour parvenir à établir de façon sérieuse le travail de chaque parlementaire : nombre de propositions de loi, interventions en séances, présences en commissions, questions écrites, etc.

Le bilan est instructif, on y apprend notamment que certains sénateurs ne mettent jamais les pieds à Paris, ce qui ne les empêche pas de toucher les mêmes indemnités que leurs petits camarades plus assidus : 7 650 euros brut/mois.

Jean-Pierre Sueur, sénateur hyperactif !

Personne n'aurait l'idée de le comparer à un hyperactif du moment, plus jeune, plus petit et du bord opposé mais Jean-Pierre Sueur a en lui quelque chose d'hyperactif... il est sur tous les fronts, toujours en alerte, communiquant à tout va et sur tous les supports (Facebook y compris où son équipe publie au minimum deux à trois infos par jour). C'est ainsi que personne n'a été vraiment étonné de trouver le sénateur socialiste du Loi-

ret à la première marche du podium... il rafle haut la main la première place pour son travail acharné et son intérêt constant pour les questions d'actualité. On dénombre 1162 interventions de sa part au cours de l'année, belle performance... Selon l'heureux élu, « *le fait de ne pas avoir d'autres mandats m'aide à me consacrer pleinement à mon rôle de parlementaires. J'arrive à suivre beaucoup de dossiers* », précise l'ancien ministre auquel les chiffres donnent d'ailleurs raison puisque dans le peloton des dix premiers sénateurs, ce sont tous des non-cumulards !

Mais force est de constater que le fait de ne pas cumuler plusieurs fonctions n'amène pas forcément à travailler bien et plus car la sénatrice Janine Rosier, UMP du Loiret, arrive très à la traîne en 214^e position... C'est pourtant son seul mandat mais visiblement elle est très absente en commissions, n'intervient que rarement et n'a formulé aucune question écrite ! « *Allez les femmes* »..., qu'ils disaient !

Par ailleurs, le sénateur et président du Conseil général du Loiret, Eric Doligé, arrive en place honorable à la 88^e position, suivi de près à la 101^e place par le sénateur UMP du Cher Remy Pointereau.